



## SANTE MENTALE EUROPE



Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale. Ce Bulletin est publié avec la contribution du Programme de lutte contre la discrimination de la Communauté Européenne. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin.

## SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

## BULLETIN N°6/2006

## JUIN 2006

### TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE .....	2
Le site internet de SME remis à jour.....	2
Réunion du comité exécutif de SME.....	2
Réunion du conseil d'administration de SME.....	2
1 <sup>ère</sup> Conférence Internationale de la Fondation européenne ASKLEPIOS «L'inclusion sociale en Europe: Perspectives et développements en psychiatrie sociale, dans les soins fournis aux personnes handicapées mentales et aux personnes âgées», 7-9 juin, Athènes, Grèce .....	2
Séance publique sur la santé mentale dans l'UE.....	3
Implication des parties prenantes par la DG SANCO: groupe de révision par les pairs.....	3
Représentation de SME à différentes réunions .....	4
II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES .....	5
2 <sup>ème</sup> colloque belgo-sénégalais organisé par la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale .....	5
Activités de l'AIPS pour la Journée Mondiale de Prévention du Suicidé de 2006 .....	5
III. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES .....	6
Forum Européen des Personnes Handicapées .....	6
Assemblée Générale du FEPH, Rome (Italie), 27-28 mai .....	6
Réaction du FEPH à la consultation européenne sur les actions pour promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail .....	6
Fédération Européenne des Associations Nationales travaillant avec les Sans-abri (FEANTSA) .....	7
L'absence de domicile fixe est clairement présentée comme une priorité européenne lors du séminaire de la FEANTSA.....	7
Inclusion Europe .....	7
Conférence annuelle d'Inclusion Europe, 18-20 mai 2006, Bruxelles .....	7
Mental Disability Rights International .....	8
Une cour d'appel tchèque confirme que diagnostic psychiatrique ne rime pas forcément avec dangerosité.....	8
Plateforme Sociale .....	9
Choix du thème annuel de la Plateforme Sociale .....	9
IV. NATIONS UNIES .....	9
L'assemblée générale des Nations Unies élit les premiers membres du nouveau Conseil des Droits de l'homme .....	9
Le Médiateur des enfants va informer les Nations Unies des problèmes rencontrés par les enfants dans les services psychiatriques irlandais .....	10
V. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE.....	10
Evénement de l'OMS/Euro «Ecart en matière de santé dans l'Europe élargie: 10 questions sur la santé de nos voisins européens».....	10
VI. UNION EUROPEENNE .....	11
Plan en trois étapes de M. Barroso pour la nouvelle Constitution européenne.....	11
Nouveau programme communautaire pour encourager la citoyenneté active.....	11
Sondage des citoyens à l'échelle européenne .....	12
VII. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE.....	12
Le logo et le site internet de la présidence finlandaise .....	12
VIII. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE .....	12
Cadre budgétaire et politique de cohésion pour 2007-2013 .....	12
IX. COMMISSION EUROPEENNE .....	13
DG Emploi et Affaires Sociales .....	13
La Commission s'engage à promouvoir le travail décent, qui est un facteur de justice, de cohésion sociale et de performance économique.....	13
L'année européenne de l'égalité des chances pour tous de 2007 reçoit le feu vert .....	14
DG Santé et Protection des Consommateurs.....	14
Programme en matière de santé et de protection des consommateurs 2007-2013 .....	14
X. PARLEMENT EUROPEEN .....	15
Pétition en faveur d'un siège unique pour le Parlement européen .....	15
XI. COUR EUROPEENNE DE JUSTICE .....	15
Jugement de la CEJ sur le droit au remboursement de traitements reçus à l'étranger .....	15
XII. NOUVELLES DIVERSES .....	15
Travail de MindFreedom International sur les droits de l'homme en psychiatrie .....	15
Rapport du MDRI sur la violation des droits des enfants et des nouveau-nés handicapés en Roumanie .....	16
«Intégration entre la médecine généraliste et les services en santé mentale en Italie: lignes directrices pour la mise en place de services de consultation et de liaison» .....	17
IDDC veut promouvoir la reconnaissance des personnes handicapées dans une nouvelle Convention internationale .....	17
XIII. SITES INTERNET.....	18
Base de données en ligne pour évaluer la santé des prisonniers en Europe .....	18
Le Bilan social de l'Union européenne en 2005 .....	18
HSCNews International, numéro 29 (mai 2006).....	18
XIV. PUBLICATIONS.....	19
Actes de la conférence «Droits de l'homme - Handicap - Enfants : Vers des dispositions internationales pour les droits des personnes handicapées - Le cas particulier des enfants handicapés» .....	19
Rapport Annuel pour 2005 de la HALDE sur l'état des discriminations en France .....	19
3 <sup>ème</sup> édition de la revue semestrielle du droit européen à présent disponible .....	19
Une nouvelle série de 12 rapports nationaux sur les droits des personnes atteintes de handicap mental .....	20
XV. EVENEMENTS A VENIR .....	20

## I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

### Le site internet de SME remis à jour

Nous sommes fiers de vous annoncer que le site internet de SME a été récemment remis à jour. Des documents supplémentaires ont été mis en ligne et sont à présent disponibles tant en version anglaise qu'en version française:

- dans la section consacrée au «*Livre Vert*», vous trouverez, dans la sous-section intitulée «*Contribution de SME au Livre Vert*», la réponse de SME au Livre Vert sur la Santé Mentale de la Commission européenne, de même que les contributions à la consultation sur le Livre Vert que SME a reçues de ses organisations membres;
- dans la section consacrée aux «*Publications*», vous trouverez une nouvelle sous-section intitulée «*Notes d'informations de SME*», qui rassemble les notes d'informations publiées par SME sur différentes questions, telles que la réaction de SME au rapport du MDRI sur la maltraitance des enfants dans les institutions psychiatriques roumaines.

Pour accéder directement au site internet de SME: <http://www.mhe-sme.org>

### Réunion du comité exécutif de SME

La première réunion du nouveau comité exécutif de SME aura lieu à Bruxelles le 15 juillet 2006.

Les points à discuter incluront les priorités de SME pour les années à venir et la préparation des conférences de 2007 et 2008 de SME.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

### Réunion du conseil d'administration de SME

La prochaine réunion du conseil d'administration de SME se tiendra à Florence les 6-7 novembre 2006.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

### 1<sup>ère</sup> Conférence Internationale de la Fondation européenne ASKLEPIOS «L'inclusion sociale en Europe: Perspectives et développements en psychiatrie sociale, dans les soins fournis aux personnes handicapées mentales et aux personnes âgées», 7-9 juin, Athènes, Grèce

Cette conférence européenne était organisée par la Fondation ASKLEPIOS pour marquer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de notre organisation membre grecque: la *Société Hellénique de Psychiatrie Sociale et de Santé Mentale*. Josée Van Remoortel, conseillère politique à SME, et Sogol Noorani, coordinatrice de projet à SME, étaient invitées et ont assisté à la conférence.

Lors de la cérémonie d'ouverture de nombreux orateurs ont souhaité un bon 25<sup>ème</sup> anniversaire à la Société de Psychiatrie Sociale. La conférence a débuté avec la présentation des instruments communautaire de promotion de l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, faite par Josée Van Remoortel, qui a été suivie par un exposé du médiateur grec Aim. Panagou, ainsi que par des exemples d'interventions menées en Grèce dans le cadre des programmes de désinstitutionalisation.

Au cours des sessions et des ateliers (près de 40!) subséquents, les présentations ont donné une vue d'ensemble des bonnes pratiques européennes dans le domaine de l'inclusion sociale – les sujets allaient des Unités Psychiatriques Mobiles pour les régions et îles grecques trop isolées, à un projet de désinstitutionalisation roumain et à la participation et l'intégration des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans l'environnement urbain aux Pays-Bas.

Le dernier jour de la conférence a été de grande qualité. Des exemples supplémentaires de bonnes pratiques effectives en santé mentale ont été exposés, notamment «*Le pouvoir de l'emploi*» (D. Robison et A. Cox) et «*Une Vision pour la Délivrance de Services de Santé Mentale de haute qualité centrés sur la personne*» (J. Forster Adams), qui sont 2 exemples de travail couronné de succès en Grande-Bretagne. La présentation de J.W. Duyvendak (Pays-Bas), «*Se sentir chez soi dans un quartier «normal»*», était également très passionnante. Des recherches ont été menées sur les politiques et les pratiques de soins dans la communauté et sur la signification que peut avoir le fait de «se sentir chez soi».

Pour finir, Sogol Noorani a fait une présentation très appréciée sur le projet communautaire «Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale».

Toute la conférence a été marquée d'une touche méditerranéenne, chaude, accueillante, avec d'agréables déjeuners servis par un projet aidé de service traiteur, et un emplacement très bien situé. Le seul point négatif résultait de la surabondance d'intervenants, qui a provoqué le chaos lors des séances. Mais puisque le terme «chaos» est d'origine grecque, nous n'avons pu que l'apprécier.

*Pour de plus amples informations: personne de contact, Josée Van Remoortel, E-mail [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org), Tél +32 2 280 0468*

*Merci à Josée Van Remoortel pour cette contribution.*

#### Séance publique sur la santé mentale dans l'UE

Le 8 juin 2006, une séance publique du PPE-DE (Groupe du Parti populaire européen/Démocrates-chrétiens et des Démocrates européens) sur le Livre Vert de la Commission sur la Santé Mentale a eu lieu au Parlement européen (PE) à Bruxelles.

Cet événement a été inauguré et présidé par le député européen John Bowis, qui a été nommé rapporteur pour la rédaction de la réaction du PE au Livre Vert sur la Santé Mentale.

Robert Madelin, directeur général de la Direction Générale (DG) Santé de la Commission européenne, a présenté le Livre Vert au nom de la Commission. Antonios Trakatellis, député européen, a présidé la session qui traitait des tendances actuelles de la politique et de la pratique en santé mentale, et le député européen Avril Doyle a présidé la session «*Du Livre Vert à l'action*» Žilvinas Padaiga, ministre lituanien de la santé, a clôturé l'événement.

Le PE devrait adopter sa réaction au Livre Vert de la Commission. La Commission prévoit de faire une synthèse de toutes les réactions reçues lors de la consultation sur le Livre Vert pour la fin 2006. Ce document constituera probablement la base d'un Livre Blanc, lequel est attendu au premier trimestre de 2007.

Mary Van Dievel, directrice, Elisabeth Muschik, membre du conseil d'administration, et Mari Fresu, coordinatrice de projet, ont représenté SME à cet événement.

*Les présentations des intervenants peuvent être téléchargées à partir du site internet de John Bowis (en anglais): [www.johnbowis.com/health\\_mentalhealth.htm](http://www.johnbowis.com/health_mentalhealth.htm)*

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mari Fresu à [mari.fresu@mhe-sme.org](mailto:mari.fresu@mhe-sme.org)*

#### Implication des parties prenantes par la DG SANCO: groupe de révision par les pairs

La DG SANCO (Santé et Protection des Consommateurs) travaille actuellement pour améliorer les processus de consultation et de participation des parties prenantes.

Les parties prenantes à la DG SANCO (industrie et organisations non gouvernementales - ONG), des experts et consultants, ainsi que les Etats membres ont participé à ce processus via le groupe de révision par les pairs. Ce groupe aidera la DG SANCO à réviser son expérience en matière de consultation des parties prenantes en identifiant les meilleures pratiques et les carences du système de consultation actuel.

La première réunion du groupe de révision par les pairs a eu lieu le 13 juin à Bruxelles. L'objectif de la réunion était d'examiner le projet de rapport préliminaire de la DG SANCO, rédigé en tenant compte des contributions apportées par les différentes directions de la DG SANCO – en particulier celles des fonctionnaires chargés des réseaux de parties prenantes – et apportées par d'autres DG, des Etats membres et des experts et consultants.

Le groupe de révision par les pairs terminera son travail en décembre 2006. En fin de projet, des lignes directrices pour la consultation des parties prenantes dans le domaine de la santé et de la protection des consommateurs seront dessinées, avec les objectifs suivants:

- Améliorer la qualité de la politique de la DG SANCO;
- Donner plus de pouvoir aux parties prenantes et améliorer le dialogue avec elles;
- Donner aux responsables politiques de la DG SANCO des instruments mieux adaptés pour mieux s'engager auprès des parties prenantes;
- Régler le problème des différences entre l'industrie et les ONG dans l'accès à l'information et aux ressources.

Mari Fresu, coordinatrice de projet, a représenté SME à cette 1ère réunion.

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mari Fresu à [mari.fresu@mhe-sme.org](mailto:mari.fresu@mhe-sme.org)*

### Représentation de SME à différentes réunions

Les 1-3 juin Elisabeth Muschik, membre du conseil d'administration de SME, a pris part à la visite organisée par la Plateforme Sociale à Sofia (Bulgarie) pour établir un réseau de contacts. Elle a rencontré des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) bulgares et a présenté un exposé sur la création de réseaux de contacts.

Les 7-9 juin, Josée Van Remoortel, conseillère politique, et Sogol Noorani, coordinatrice de projet, ont participé à la conférence Asklepios «*Inclusion Sociale en Europe: Perspectives et Développements en Psychiatrie Sociale, Soins pour les Personnes Handicapées Mentales et pour les Personnes Agées*» à Athènes (Grèce). (voir p. 2-3)

Le 8 juin, Mari Fresu, coordinatrice de projet, Elisabeth Muschik et Mary Van Dievel, directrice, se sont rendues à une séance du Parlement européen sur le Livre Vert sur la Santé Mentale, présidée par John Bowis, eurodéputé. (voir p. 3)

Les 9-11 juin, Mari Fresu a représenté le MHEEN (Mental Health Economics European Network - Réseau européen d'économie de la santé mentale) tant à l'atelier de préparation à la conférence de l'ENMESH (European Network for Mental Health Service Evaluation), intitulé «*Combattre la Stigmatisation*», qu'à la 7<sup>ème</sup> conférence Internationale de l'ENMESH à Lund (Suède).

Les 12-13 juin, John Henderson, conseiller politique, a pris part à la réunion du comité de gestion de la Coalition Européenne pour la Vie dans la Communauté.

Le 13 juin, Mari Fresu a assisté à la 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail sur «*L'implication des Parties Prenantes*», organisée à Bruxelles (Belgique) par la Direction Générale Santé et Protection des Consommateurs de la Commission européenne. (voir p. 3)

Le même jour Elisabeth Muschik a participé au Groupe de travail sur la Politique Sociale de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 19 juin, Sogol Noorani s'est rendu à l'inauguration du 3<sup>ème</sup> rapport de Caritas Europe sur la pauvreté en Europe, «*Migration, un voyage à travers la pauvreté? Une étude de Caritas Europe sur la Pauvreté et l'Exclusion des Immigrants en Europe*», qui a eu lieu à Bruxelles.

Le 20 juin, Mari Fresu a fait une présentation des activités de SME à la 12<sup>ème</sup> visite d'étude du FEPH (Forum Européen des Personnes Handicapées), qui a réuni des délégués issus d'organisations de personnes handicapées des Balkans Occidentaux.

Les 20 juin, Mary Van Dievel a rencontré Donatella Miccinesi et Pino Pini à Florence (Italie), pour préparer la prochaine réunion des partenaires du projet européen «*Bonnes Pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*» et la prochaine réunion du conseil d'administration de SME.

Le 21 juin, Sogol Noorani, Mari Fresu et Fanny Muller, chargée d'information, ont eu un entretien, dans les bureaux de SME, avec Mme Dace Beinare, directrice du Centre de Crise letton *Skalbes*, afin de lui apporter leur éclairage sur les activités et actions de SME.

Le 22 juin, Mari Fresu et Colette Versporten, trésorière et membre du conseil d'administration, ont participé à un événement organisé par l'Organisation Mondiale de la santé – Europe sur le thème «*Les écarts en santé dans l'Europe élargie: 10 questions sur santé concernant nos voisins européens*», qui s'est tenu à Bruxelles. (voir p. 10)

Le 27 juin, Sogol Noorani a représenté SME au Cocktail du FEPH réunissant des délégués d'organisations de personnes handicapées des Balkans Occidentaux, qui a eu lieu à Bruxelles.

## II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

### 2<sup>ème</sup> colloque belgo-sénégalais organisé par la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale

Ce colloque, qui se tiendra à Dakar les 7-9 novembre 2006 sur le thème «*Désarrois et Constructions – Les intervenants face aux nouveaux contextes*», est organisé par la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, la Clinique Moussa Diop du Centre Hospitalier National de Fann, l'Association Sénégalaise de Thérapie Familiale Systémique, l'Institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains et le Service de Santé Mentale de l'Université Libre de Bruxelles, en collaboration avec le Centre Françoise Minkowska et avec le soutien de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les premières rencontres belgo-sénégalaises, en décembre 2004, ont montré à quel point les pratiques cliniques sont soumises à des changements de plus en plus diversifiés.

En Afrique comme en Europe, les contextes de vie évoluent. Les impératifs économiques, les contingences sociales et l'apparition de nouveaux repères culturels déterminent ces transformations, qui ne sont pas les mêmes sur les deux continents. Elles se déclinent à des échelles différentes. Elles ont pourtant en commun d'agir sur la santé physique et psychique des personnes, surtout les plus fragiles.

Au désarroi des individus répond en miroir le désarroi des praticiens: jusqu'où faut-il intervenir, peut-on feindre d'ignorer les laissés-pour-compte du système, comment soigner ceux qui ne demandent rien, y-a-t-il des besoins prioritaires en santé publique, quelles sont les possibilités et les limites du travail en partenariat, où s'arrête la responsabilité des soignants,...?

Ces deuxièmes rencontres belgo-sénégalaises seront l'occasion de discuter de ces phénomènes en compagnie de sociologues et d'anthropologues. Elles seront aussi destinées à mettre en évidence des projets novateurs et inédits de prise en charge inventés en marge des habitudes par des praticiens qui ont décidé de ne pas se dérober à leurs responsabilités face à des publics qu'ils estiment devoir accueillir et soigner malgré l'exclusion ou la relégation dont ils font l'objet.

Cinq ateliers seront organisés, avec pour thématique: «*Expressions de la souffrance et nouveaux cadres d'intervention*», «*Contraintes et incohérences institutionnelles: impact sur les professionnels et les bénéficiaires*», «*Nouveaux repères culturels et transformations du lien social*», «*Mutations de la famille et du couple*», et «*Migrations et ruptures*».

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Tél +32.2.511.55.43, E-mail [emessens@skynet.be](mailto:emessens@skynet.be)

### Activités de l'AIPS pour la Journée Mondiale de Prévention du Suicide de 2006

Le 10 septembre 2006 se tiendra la Journée Mondiale de Prévention du Suicide. Chaque année L'Association Internationale pour la Prévention du Suicide (AIPS), en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), profite de cette occasion pour sensibiliser les communautés à l'importance du suicide en tant que cause de décès prématurés et évitables.

Le thème de cette année est : «*La connaissance apporte de nouveaux espoirs*», avec un accent mis sur l'application des connaissances scientifiques dans le domaine de la prévention du suicide, et sur les programmes et activités qui ont pour but de diminuer les comportements suicidaires et de sauver des vies.

Le grand public, les organismes, les communautés, les chercheurs, les cliniciens, les gens du terrain, les politiciens, les bénévoles et les familles endeuillées par le suicide et tous les individus et groupements intéressés sont invités à joindre leurs efforts en cette journée mondiale de la prévention du suicide.

Cette mobilisation a pour objectif d'augmenter la connaissance sur le suicide et de traduire les connaissances scientifiques sur le suicide en programmes de prévention plus efficaces. Cette année, la Fédération Mondiale pour la Santé Mentale (FMSM) unit ses efforts à ceux de l'AIPS pour faire la promotion d'activités de prévention du suicide.

Pour de plus amples informations: le site internet de l'AIPS, [www.iasp.info](http://www.iasp.info), ou de la FMSM, [www.wfmh.org](http://www.wfmh.org)

Merci à Pierre Belpaire pour cette contribution.

**Vos activités et vos initiatives sont importantes! Elles peuvent être une source d'inspiration pour les autres!**

### **III. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES**

#### **Forum Européen des Personnes Handicapées**

Assemblée Générale du FEPH, Rome (Italie), 27-28 mai

Cette assemblée Générale de 2007 a suscité une large participation. Tous les Etats membres de l'Union européenne (25), la Norvège, l'Islande, les nouveaux pays candidats, les pays des Balkans, et les organisations non gouvernementales (ONG) européennes avaient été invités.

Plus de 200 délégués étaient présents et 7 langues ont été utilisées.

Après l'adoption du rapport annuel et l'élection d'un nouveau membre du conseil d'administration (Pierre Mertens de la Fédération Internationale *Spina Bifida*), la première grande discussion a porté sur les nouveaux règlements communautaires sur les Fonds Structurels: le Fonds de Développement Régional, le Fonds Social Européen, et le Fonds de Cohésion. Les Fonds Structurels constituent le principal instrument financier européen, avec 380 milliards d'euros alloués pour la période 2007-2013, et un outil de financement crucial pour les nouveaux Etats membres européens et les pays candidats s'agissant de l'emploi, des infrastructures et des services. Les Etats membres ont entamé la discussion sur les programmes opérationnels nationaux et il est important que les organisations de personnes handicapées soient impliquées, afin de faire en sorte que la question du handicap devienne prioritaire.

Puis les comptes finaux, les programmes de travail et le budget ont été approuvés.

Une autre question épineuse a été la révision de la stratégie financière et l'augmentation des cotisations des adhérents. Le principe d'une augmentation de 20% des fonds propres via les cotisations des membres a été adopté à l'unanimité (plusieurs ONG européennes, dont Santé Mentale Europe, y étaient opposées). Il a été souligné que le revenu provenant des cotisations était le seul moyen de preuve du rôle joué par les ONG européennes au sein de l'Union européenne.

Il a été plus facile d'aborder la question de la stratégie à mettre en place pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire du FEPH. Une stratégie et une déclaration ont été adoptées, relançant une stratégie axée sur une campagne de sensibilisation ambitieuse pour les 10 prochaines années. La discussion portant sur la position du FEPH concernant le Comité Ad Hoc des Nations Unies pour la Convention Internationale sur les Droits des Personnes Handicapées a été longue et difficile. Certains membres remettaient en question le besoin de définir la notion de handicap. La position a été adoptée à la majorité.

Le dernier point à l'ordre du jour fut la discussion sur la note d'information sur la vie dans la communauté, qui fut présentée par Josée Van Remoortel, conseillère politique à SME et membre du conseil d'administration et du groupe de travail sur la vie dans la communauté du FEPH.

De nombreuses réactions ont été reçues, allant d'idées très conservatrices sur la vie dans la communauté à des idées qui ont le soutien de Santé Mentale Europe: le droit de la personne à choisir l'endroit où elle veut vivre et la création d'alternatives de qualité dans la communauté. Ce document d'information doit être retravaillé. Les commentaires sont attendus pour le 1<sup>er</sup> juillet.

La prochaine assemblée générale aura lieu à l'automne 2007.

*Pour de plus amples informations: le secrétariat du FEPH, Tél +32 2 282 46 00, E-mail [info@edf-feph.org](mailto:info@edf-feph.org)*

*Merci à Josée Van Remoortel pour cette contribution.*

#### **Réaction du FEPH à la consultation européenne sur les actions pour promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail**

La Commission européenne a lancé en mars une consultation sur les actions à mener au niveau européen pour promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail. Le FEPH a accueilli très favorablement cette consultation qui, pour la

première fois, établissait un lien entre mesures d'activation et mesures ayant pour but d'offrir une vie décente aux personnes incapables de travailler.

En coopération avec le comité du FEPH sur la politique sociale, le FEPH a répondu à la consultation en demandant une amélioration des instruments actuels de lutte contre l'exclusion sociale et la mise en place d'exigences minimales au niveau européen, notamment:

- la séparation entre condition de santé, situation familiale et revenu minimum;
- l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les personnes qui sont en mesure de travailler, y compris pour les chômeurs et les personnes employées sous contrat de courte durée;
- des mesures pour favoriser la conservation d'un emploi;
- l'accès aux services pour tous: santé, soins à long terme et soutien personnel, logement social, matériels et aménagements spéciaux facilitant la mobilité;
- la bonne gouvernance et l'implication des représentants de ces groupes dans l'élaboration des politiques;
- l'accessibilité aux fonds structurels européens pour les groupes cibles identifiés lors du dernier sommet de printemps, y compris les personnes handicapées.

Pour de plus amples informations: le site internet du FEPH, <http://www.edf-feph.org>

Source: Weekly Mailing du FEPH

### **Fédération Européenne des Associations Nationales travaillant avec les Sans-abri (FEANTSA)**

L'absence de domicile fixe est clairement présentée comme une priorité européenne lors du séminaire de la FEANTSA

Lutter contre l'absence de domicile fixe c'est lutter contre l'exclusion sociale et l'Union européenne (UE) doit faire en sorte que cette lutte soit victorieuse. Les décideurs européens ont envoyé ce message très clair aux pouvoirs locaux et aux organisations qui offrent des services aux personnes sans abri et qui se sont réunis le 11 mai lors du séminaire européen de la FEANTSA, «*Mondialisation des politiques de lutte contre la précarisation*», organisé au Comité des Régions pour débattre des stratégies les plus efficaces pour lutter contre l'absence de domicile fixe.

«*Nous devons lancer un débat pour que l'absence de domicile fixe devienne une priorité dans l'agenda européen*», a déclaré Lady Hanham, membre du Royal Borough of Kensington and Chelsea et membre du Comité des Régions.

L'engagement du monde politique fait suite à une décision du Conseil des ministres européens des affaires sociales (EPSCO) de mars 2005 qui a reconnu le phénomène des sans abri comme étant une priorité pour les politiques européennes de lutte contre la pauvreté.

Pour trouver des informations sur le suivi du séminaire de la FEANTSA: visitez <http://www.feantsa.org/code/en/pg.asp?Page=571>

Pour de plus amples informations: le site internet de la FEANTSA, <http://www.eapn.org>

Source: Weekly Mailing de la Plateforme Sociale

### **Inclusion Europe**

Conférence annuelle d'Inclusion Europe, 18-20 mai 2006, Bruxelles

Lors de la conférence annuelle d'Inclusion Europe, les participants ont insisté sur le rôle de l'éducation dans l'inclusion, la non-discrimination et la justice sociale. Ils ont demandé que soient mis en place des programmes d'apprentissage tout au long de la vie plus nombreux et de meilleure qualité pour les personnes déficientes intellectuellement.

De plus en plus de gouvernements reconnaissent l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie. Gisèle Mandaila, Secrétaire d'Etat belge pour les Familles et les Personnes Handicapées, a déclaré: «*L'apprentissage tout au long de la vie est très important car il apporte davantage d'autonomie aux personnes déficientes intellectuellement. Les personnes deviennent plus fortes car elles acquièrent une meilleure compréhension de leur environnement et du déroulement de leur vie quotidienne.*» Ceci a été confirmé par Patrick Gohet, le représentant français inter-départemental pour les personnes handicapées, qui a décrit les politiques d'inclusion du gouvernement français dans ce secteur.

Les 250 participants ont parlé des objectifs et des besoins en éducation pour adultes des personnes déficientes intellectuellement en se basant sur les 4 piliers de la définition de

l'UNESCO sur l'éducation pour adultes: apprendre à savoir, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être. Les participants ont repris à leur compte les recommandations suivantes:

- les programmes d'apprentissage tout au long de la vie devraient cibler tous les citoyens, y compris les adultes déficients intellectuellement;
- les programmes ne doivent pas viser uniquement la formation professionnelle, mais tous les sujets importants pour l'acquisition de l'autonomie et de l'estime de soi et pour l'inclusion des personnes dans la société;
- l'apprentissage tout au long de la vie devrait offrir un large éventail de choix en termes de sujets et de façons d'apprendre, formelles ou non formelles;
- les programmes d'apprentissage doivent être de bonne qualité et correspondre aux besoins des personnes en apprentissage dans la société d'aujourd'hui.

La sensibilisation aux capacités d'apprentissage des adultes déficients intellectuellement doit se faire chez les membres de la famille, les professionnels, les employeurs, les personnes handicapées elles-mêmes et la communauté dans son ensemble.

Les membres d'Inclusion Europe et les participants à la conférence vont maintenant utiliser ces recommandations pour promouvoir l'inclusion des personnes déficientes intellectuellement dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie, auprès des parties intéressées, tant au niveau national qu'europpéen.

*Pour de plus amples informations sur la conférence: personne de contact, Nathalie Moyersoer, [information@inclusion-europe.org](mailto:information@inclusion-europe.org), ou consultez le site internet d'Inclusion Europe, [www.inclusion-europe.org](http://www.inclusion-europe.org)*

## **Mental Disability Rights International**

### **Une cour d'appel tchèque confirme que diagnostic psychiatrique ne rime pas forcément avec dangerosité**

Des organisations non gouvernementales (ONG), la Ligue des droits de l'Homme, le Mental Disability Advocacy Center (MDAC) et Kolumbus (une association civile d'usagers et d'ex-usagers des services psychiatriques) se réjouissent d'un jugement récent rendu par un tribunal régional tchèque qui a déclaré que la détention de leur client en hôpital psychiatrique était illégale.

Le tribunal régional a estimé que la cour qui avait approuvé la détention psychiatrique de cet homme avait violé ses droits car il n'était pas légalement représenté lors de l'audition devant la cour et parce que sa prétendue dangerosité n'avait pas été prouvée. Le tribunal régional a condamné la pratique médicale, courante en république tchèque, qui consiste à partir du principe qu'une personne ayant fait l'objet d'un diagnostic psychiatrique est dangereuse et qu'elle doit être détenue dans un hôpital psychiatrique.

Le tribunal régional a jugé que la cour n'aurait pas dû accepter telles quelles les allégations de dangerosité émises par les psychiatres du demandeur. Dans un jugement détaillé, la cour d'appel a affirmé que «la dangerosité au sens général découle de faits ou de circonstances qui doivent être compréhensibles pour les médecins et pour des personnes extérieures (dotées d'un jugement critique) et elle ne peut être établie par un tribunal simplement sur la base des allégations de la partie adverse.» Le tribunal régional a poursuivi en déclarant que les psychiatres avaient le devoir de prouver, et non pas simplement de conclure, la prétendue dangerosité des personnes faisant l'objet d'un diagnostic psychiatrique. Par conséquent, les tribunaux doivent évaluer objectivement, dans les cas qui opposent deux parties, les allégations de dangerosité et veiller à ce que la personne dont la détention est en question soit correctement représentée par un avocat ou un représentant de son choix.

Le psychiatre tchèque et président du conseil d'administration du MDAC, le Dr. Jan Pfeiffer, a avancé que «ce cas remet clairement en question la pratique, qui est très répandue, consistant à mettre dans la même équation maladie mentale et dangerosité, une approche qui est contraire au droit tchèque et au droit international en matière de droits de l'homme. Le MDAC informera tous les tribunaux tchèques de ce jugement.»

Dans le cadre d'un projet d'entraide entre pairs, les membres de l'association visitent des hôpitaux psychiatriques tchèques et apportent aux usagers un soutien psychosocial.

*Pour de plus amples informations: personne de contact, Jan Fiala, Tél +36 1 413 2730, ou visitez le site web du MDAC <http://www.mdac.info>*

*Source: Communiqué de presse du MDAC*

## Plateforme Sociale

### Choix du thème annuel de la Plateforme Sociale

Le projet de structuration de la majeure partie du travail de la Plateforme Sociale autour d'un thème annuel constitue l'un des éléments clés de son Plan Stratégique. Ainsi qu'expliqué dans le plan stratégique, ceci permet de répondre aux demandes des membres, qui invitent la Plateforme à trouver les moyens de répondre à différents défis:

- se placer sur une perspective à long terme, et se concentrer sur les questions qui tiennent le plus à cœur aux ONG sociales;
- être plus proactive, et ne pas se contenter de simplement faire écho au calendrier institutionnel des institutions européennes;
- stimuler le débat au niveau national, via les membres de la Plateforme, sur des problématiques clés grâce à la production de documents pouvant être largement disséminés dans la société civile.

La conférence annuelle de la Plateforme, qui présentera les résultats du travail de l'année en cours, mettra également l'accent sur chacun de ces thèmes.

La Plateforme Sociale doit maintenant choisir un thème annuel pour 2007. Les membres sont invités à soumettre des propositions, et le Comité de Gestion a adopté une série de critères pour aider l'équipe de la Plateforme à juger du thème le plus adéquat. La date limite pour soumettre les propositions est le **31 juillet**.

*Les membres de SME qui souhaiteraient soumettre leurs propositions peuvent les envoyer au secrétariat de SME à [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)*

*Vous pouvez trouver des détails sur ce qui vous intéresse et sur la manière de faire une proposition dans le document «Choosing the Annual Theme» (en anglais) sur*

*<http://www.socialplatform.org/module/FileLib/ChoosingTheAnnualTheme.doc>*

*Pour de plus amples informations: le site web de la Plateforme Sociale, <http://www.socialplatform.org>*

## **IV. NATIONS UNIES**

### L'assemblée générale des Nations Unies élit les premiers membres du nouveau Conseil des Droits de l'homme

Le 9 mai, l'assemblée générale des Nations Unies a élu 44 des 47 membres du nouveau Conseil des Droits de l'homme, qui vient remplacer la très critiquée et maintenant disparue Commission des Droits de l'homme. Un second vote aura lieu plus tard pour décider du quota des représentants d'Europe de l'Est.

Toutes les régions – Afrique, Asie, Amérique Latine et Caraïbes, Europe occidentale et autres Etats– ont obtenu ou dépassé la majorité des 96 voix nécessaires pour pourvoir les différents sièges, à l'exception de l'Europe de l'Est qui a laissé trois places vacantes, puisque seules la Russie, la Pologne et la République Tchèque ont occupé leurs sièges.

Le Ghana a dominé le vote portant sur les 13 sièges à pourvoir pour l'Afrique, qui a aussi inclut l'Afrique du Sud et l'Algérie. L'Inde a quant à elle remporté le plus de voix pour les 13 sièges à pourvoir pour l'Asie, devant la Chine, le Pakistan et l'Arabie saoudite.

La Fédération de Russie a remporté le plus de voix pour les 6 sièges à pourvoir pour l'Europe orientale, avec un second tour de scrutin entre l'Azerbaïdjan, la Lituanie, la Slovénie, l'Ukraine, la Roumanie et la Hongrie pour décider des 3 sièges vacants dans ce groupe.

Le Brésil a remporté le plus de voix pour les 8 sièges à pourvoir pour l'Amérique latine et les Caraïbes, devant Cuba et l'Uruguay, tandis que l'Allemagne a remporté le plus de voix pour les 7 sièges à pourvoir pour l'Europe occidentale et les autres Etats, devant la France et le Royaume-Uni.

Une fois que les 47 membres du Conseil seront confirmés, la première réunion aura lieu à Genève le 19 juin.

Les Etats-Unis faisaient partie des 4 pays qui ont voté, lors de la résolution de mars qui est passée avec 170 pays en faveur et 3 abstentions, contre la mise en place du Conseil des Droits de l'homme, au motif que ce nouvel organe n'allait pas assez loin dans ses réformes.

Toutefois, malgré ce vote négatif, l'ambassadeur américain John Bolton a affirmé que Washington travaillerait en coopération avec les autres pays pour que le Conseil soit aussi efficace que possible.

Pour de plus amples informations: le site internet des Nations Unies,  
<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=12526&Cr=CDH&Cr1=droits>  
Source: Weekly Mailing du FEPH

#### Le Médiateur des enfants va informer les Nations Unies des problèmes rencontrés par les enfants dans les services psychiatriques irlandais

Le médiateur irlandais des enfants, Emily Logan, doit informer très prochainement les Nations Unies de la nécessité urgente de mettre fin au placement d'enfants irlandais dans des unités psychiatriques pour adultes.

Mme Logan a déjà fait part de ses préoccupations concernant les services en santé mentale pour enfants et adolescents dans une demande envoyée au Comité des Nations Unies sur les droits des enfants.

Le manque de lits pour les enfants souffrant de problèmes psychiatriques a déjà été dénoncé par Amnesty International, par le groupe d'experts sur la politique de santé mentale et le Collège irlandais des psychiatres.

Ces groupes ont demandé une meilleure promotion de la santé, des services d'intervention précoce et un plus grand nombre de lits pour les enfants, surtout pour les 16-18 ans— qui sont souvent placés dans des centres pour adultes.

«Nous craignons que ce groupe ne soit pas entendu à cause de la stigmatisation qui touche les enfants ayant des problèmes de santé mentale,» a déclaré Mme Logan à Medicine Weekly.

Le médiateur des enfants a été contacté directement par de nombreux enfants ayant été placés dans des unités psychiatriques pour adultes et faisant part de leur «sentiment de peur et de détresse».

Comme l'Irlande a ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits des enfants en 1992, le gouvernement est dans l'obligation de présenter des rapports des progrès réalisés au Comité des Nations Unies sur les droits des enfants, en expliquant comment l'Etat remplit ses obligations envers les jeunes.

Le premier rapport a été rédigé en 1998 et le Comité des Nations Unies va examiner le deuxième rapport du gouvernement en septembre, mais il a déjà reçu le rapport indépendant du médiateur sur les progrès accomplis par l'Irlande.

Pour de plus amples informations: le site web du Médiateur des Enfants, <http://www.oco.ie>  
Source: Irish Examiner, transmis par Frank Mulcahy, du Conseil Irlandais des Personnes Handicapées - Irish Council of People with Disabilities

## **V. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE**

#### Événement de l'OMS/Euro «Ecart en matière de santé dans l'Europe élargie: 10 questions sur la santé de nos voisins européens»

Le 22 juin 2006 un événement OMS - Euro a eu lieu pour lancer la dernière publication de l'OMS - Euro «10 questions sur la santé de nos voisins européens».

Ce livre fait suite au livre de 2004 «10 questions sur la santé des 10» et il donne un aperçu général de la santé et des systèmes de santé chez nos voisins européens. Il compare les indicateurs clés de santé— y compris la santé mentale — de chaque pays voisin de l'Union européenne avec 3 moyennes: pour les 25 Etats membres actuels, pour les 15 Etats membres d'avant mai 2004 et pour les 10 nouveaux Etats membres. Le livre donne aussi une brève description de chaque système de santé.

Le Dr Marc Danzon, directeur régional de l'OMS pour l'Europe, a inauguré l'événement en parlant de la dimension politique de certains des écarts qui existent dans l'Europe élargie. Le Dr Nata Menabde, directeur adjoint régional pour l'OMS - Euro, a donné un aperçu de la diversité des statuts de la santé. Les différences entre les systèmes nationaux de santé ont été présentées par Josep Figueras, directeur de l'Observatoire européen des systèmes et des politiques en matière de santé— le Centre européen de l'OMS pour la politique de la santé.

Mari Fresu, coordinatrice de projet, et Colette Versporten, membre du conseil d'administration, ont assisté à cet événement.

Pour télécharger la version en ligne du livre (en anglais): le site internet de l'OMS,  
[http://www.euro.who.int/InformationSources/Publications/Catalogue/20060224\\_1](http://www.euro.who.int/InformationSources/Publications/Catalogue/20060224_1)

## VI. UNION EUROPEENNE

### Plan en trois étapes de M. Barroso pour la nouvelle Constitution européenne

En avril les commissaires européens ont passé deux jours à Lanaken (Belgique) à réfléchir à l'avenir de l'Europe. La discussion a donné lieu à la note d'information du 10 mai, rédigée par le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, qui contient des propositions sur la meilleure manière de procéder. La note d'information sera soumise au débat lors du Sommet de juin réunissant les dirigeants européens.

M. Barroso demande instamment aux chefs d'Etat et de gouvernement de signer une déclaration d'intention politique pour marquer le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité fondateur de l'Union européenne en 1957.

Il prévoit ensuite des négociations parallèles en 2008, ainsi qu'une révision du financement européen des priorités politiques et des institutions.

Le mandat quinquennal expire en 2009, juin pour le Parlement européen et décembre pour la Commission. M. Barroso pense qu'un accord post traité de Nice sera alors prêt.

Mais l'année clé pour M. Barroso sera 2008, avec le début de la révision des dépenses européennes, notamment s'agissant de la Politique Agricole Commune (PAC) et du rabais accordé au Royaume-Uni lors du Sommet de décembre dernier.

Un autre facteur clé sera la nouvelle présidence française et la présidence européenne de Paris lors de la seconde moitié de 2008.

Une autre réunion, rassemblant les ministres européens des affaires étrangères, a été organisée fin mai à Klosterneuburg (Autriche), et il a été convenu que l'Union européenne (UE) devrait se doter d'un nouveau Traité d'ici 2009.

La présidence allemande de l'UE, qui commencera début 2007, devrait apporter sa contribution en proposant un plan substantiel en juin 2007. Les ministres ont aussi accepté de durcir les conditions d'adhésion pour les futurs nouveaux Etats membres de l'UE

*Pour de plus amples informations: le site web du portail Europa dédié à la Constitution,*

[http://europa.eu/constitution/index\\_fr.htm](http://europa.eu/constitution/index_fr.htm)

*Source: EUpolitix.com*

### Nouveau programme communautaire pour encourager la citoyenneté active

Le 8 avril 2005, la Commission a adopté une proposition de programme qui vise à encourager la citoyenneté active en Europe, «*Citoyens pour l'Europe*». Le programme couvrira la période 2007-2013 et le budget total sera de 207 millions d'euros.

Cette proposition vise à s'attaquer à l'un des principaux thèmes de l'agenda européen: le fossé croissant entre l'Union européenne et ses citoyens et la façon de réduire cet écart.

Dans ce nouveau programme, la coopération entre les citoyens et leurs organisations dans différents pays sera encouragée. L'idée est que de tels échanges interculturels peuvent améliorer la connaissance de la culture et de l'histoire des peuples européens et mettre en lumière leur héritage commun.

La Commission a suggéré 3 actions: «*Citoyens actifs pour l'Europe*», «*Une société civile active pour l'Europe*» et «*Ensemble pour l'Europe*».

La proposition de la Commission a été présentée le 23 mai aux ministres européens de l'Education, de la Jeunesse et de la Culture. Les ministres ont accueilli favorablement la proposition de la Commission et ont reconnu la valeur ajoutée de tels programmes.

Le programme a aussi été soumis à discussion au Parlement européen (rapporteur Mr. Hannu Takkula, ALDE - Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, Finlande). Les députés l'ont largement appuyé. Ils ont suggéré de modifier le titre du programme «*Citoyens pour l'Europe*» en «*L'Europe pour les citoyens*», pour suivre l'effort fourni par l'Union européenne pour être plus proche de ses citoyens. Ils ont ajouté une 4<sup>ème</sup> action, «*Une mémoire européenne active*», qui consiste à soutenir des projets de commémoration pour les victimes des déportations nazies et des exterminations stalinistes. Enfin, les députés ont souligné qu'encourager une citoyenneté active était crucial dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance et dans la promotion de l'intégration, de la cohésion et de la démocratie.

Le programme doit à présent être adopté par le Conseil des Ministres.

*Pour de plus amples informations sur le programme: le portail Europa,*

<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l29015.htm>

Source: UEF (Union of European federalists) et Communiqué de Presse du PE

### Sondage des citoyens à l'échelle européenne

Le Parlement européen devrait avoir un siège unique à Bruxelles, si l'on en croit le sondage d'opinion d'échelle européenne commandé par European Voice, l'un des journaux à grand tirage de la presse européenne, et réalisé par Penn, Schoen et Berland (PSB), une société de consultants spécialisée dans le travail de communication et la recherche.

Le sondage, réalisé au début du mois de mai, a rassemblé les opinions de 1000 citoyens issus des 25 Etats membres, sur des questions allant du siège du Parlement européen, à l'influence respective des entreprises et des organisations non gouvernementales (ONG) à Bruxelles, et au choix des langues devant être utilisées dans les institutions européennes.

Les résultats clés sont les suivants:

- 79% des sondés pensent que l'Union européenne (UE) est fortement influencée par les entreprises, les ONG étant perçues comme moins influentes;
- un nombre croissant de personnes pense que l'UE devrait, de préférence, s'impliquer dans des domaines comme l'environnement (86%), la sécurité alimentaire (82%), l'énergie (78%), le commerce (73%), la santé (72%), l'immigration et les affaires étrangères plutôt que la politique de concurrence (54%), les impôts (49%) et la culture (47%);
- les gens ont plus confiance en l'UE qu'en leur propre gouvernement (37% ont confiance en l'Europe, 22% ont confiance en leur propre gouvernement); c'est encore plus flagrant dans les nouveaux Etats membres (49%-11%);
- alors que 56% des sondés croient que l'adhésion à l'UE a eu des effets bénéfiques pour leur pays, seuls 37% d'entre eux croient en une influence similaire pour leur vie personnelle; cependant 82% d'entre eux épinglent la mauvaise communication des institutions européennes;
- 68% des personnes interrogées pensent que le Parlement européen devrait avoir un siège unique, et 76% d'entre eux pensent qu'il devrait siéger à Bruxelles;
- les gens sont en faveur du multilinguisme, avec 59% de personnes favorables à une interprétation dans toutes les langues de l'Union pour chaque réunion.

Pour télécharger les résultats du sondage (en anglais):

[http://www.europeanvoice.com/downloads/Survey\\_of\\_EU\\_Citizens\\_-\\_Results.pdf](http://www.europeanvoice.com/downloads/Survey_of_EU_Citizens_-_Results.pdf)

Pour de plus amples informations: le site web d'European Voice, [www.europeanvoice.com](http://www.europeanvoice.com).

## **VII. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE**

### Le logo et le site internet de la présidence finlandaise

Le gouvernement finlandais a lancé le site internet et le logo pour sa présidence de l'Union européenne, qui commencera au début du mois de juillet.

Les pages principales du site internet seront, tradition oblige, en anglais et en français, mais les finlandais ont répondu favorablement aux demandes d'ajout de traductions supplémentaires; les pages incluront donc des nouvelles et des documents divers dans toutes les langues disponibles.

Le design du site et du logo entend exprimer la dynamique des changements que connaît actuellement l'Europe et l'aspiration à l'unité qui inspire la coopération élargie. On le dit inspiré par les lignes et les teintes du paysage nordique. Le logo représente la verdure d'une forêt qui pousse, le faite d'une montagne qui s'incline à l'horizon et le bleu d'étendues d'eau se mirant au soleil.

Le site web peut être visité sur [http://www.eu2006.fi/fr\\_FR](http://www.eu2006.fi/fr_FR)

Source: EUPolitix.com

## **VIII. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE**

### Cadre budgétaire et politique de cohésion pour 2007-2013

Le 15 mai, le Conseil a accepté un accord provisoire conclu le 4 avril avec le Parlement européen (PE) sur le cadre budgétaire de l'Union européenne (UE) pour 2007-2013. Le nouvel

accord interinstitutionnel (AII) entrera en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2007**. Le PE a approuvé l'AII et les différentes déclarations annexées le 17 mai. Deux points peuvent être soulignés:

- Niveau des dépenses: 864 milliards d'euros sur la période 2007-2013 (seulement deux milliards en plus par rapport à l'accord du Conseil européen de décembre);
- Flexibilité dans l'attribution des dépenses: des réserves extérieures au cadre financier sont prévues, y compris un fonds de mondialisation pour «aider les travailleurs qui se retrouvent sans emploi suite à d'importants changements structurels dans le commerce mondial dans leurs efforts pour conserver ou retrouver un poste»; ce fonds sera financé à concurrence de 500 millions d'euros chaque année.

Dix jours plus tôt, le Conseil était parvenu à un accord politique sur des propositions de 5 règlements sur les fonds structurels de l'UE et le fonds de cohésion pour 2007-2013. Ces fonds vont se concentrer sur 3 objectifs redéfinis:

- Convergence (251 milliards d'euros): cet objectif couvre les Etats membres et les régions en retard de développement;
- Compétitivité régionale et emploi (49 milliards d'euros): cet objectif aidera les régions à anticiper et à promouvoir les changements économiques dans le monde industriel, urbain et rural; il servira aussi à aider les personnes à «anticiper et à s'adapter aux changements économiques grâce à des politiques qui visent le plein emploi, la qualité et la productivité au travail et l'inclusion sociale»;
- Coopération territoriale européenne (7.8 milliards d'euros): c'est un nouvel objectif qui s'appuie sur l'expérience de l'initiative pour la coopération interrégionale (Interreg).

Les textes des 5 projets de règlements seront envoyés au PE pour acceptation ou pour seconde lecture, selon la réglementation en question (vote attendu début juillet). Une fois terminé le processus de prise de décision, le Conseil adoptera formellement des lignes directrices stratégiques qui permettront à chaque Etat membre de préparer, en dialogue avec la Commission, un document national de référence sur sa propre stratégie de développement, ce qui constituera le cadre de préparation des programmes opérationnels.

Les 5 règlements sont consultables dans toutes les langues communautaires.

Pour accéder directement à l'AII: le site internet du Conseil,

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/06/st08/st08594.fr06.pdf>

Source: EAPN Flash

## IX. COMMISSION EUROPEENNE

### DG Emploi et Affaires Sociales

La Commission s'engage à promouvoir le travail décent, qui est un facteur de justice, de cohésion sociale et de performance économique

Le 24 mai, la Commission européenne s'est engagée à promouvoir un travail décent pour tous pour lutter contre la pauvreté et encourager une mondialisation équitable. Le collège, à un large consensus, a adopté la communication «Promouvoir un travail décent pour tous – La contribution de l'Union à la mise en œuvre de l'agenda du travail décent dans le monde».

Rédigée à l'initiative de Vladimir Špidla (affaires sociales) et soutenue par Louis Michel (développement), Peter Mandelson (commerce) et Benita Ferrero-Waldner (relations extérieures), la communication ne se limite pas à promouvoir des droits minimums au travail: elle explique clairement comment promouvoir le travail décent, notamment par la création d'emplois, l'amélioration de la gouvernance, le dialogue social et la lutte contre la corruption.

Ce document fait suite à la communication de la Commission sur la dimension sociale de la mondialisation et sur l'agenda social. La communication est une contribution aux efforts pour un travail décent menés avec la tenue des réunions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Genève le 6 juin et au Conseil Economique et Social des Nations Unies à Genève les 3-5 juillet.

Face aux journalistes, M. Špidla a reconnu que l'idée d'un «travail décent» (formulée par l'OIT et acceptée par les Nations Unies) n'était en réalité pas très bien définie et qu'il s'agissait en fait d'une idée «ouverte». «En mettant l'accent sur l'emploi, sur la qualité de l'emploi et sur les politiques sociales appropriées, la promotion du travail décent est un facteur de justice et de cohésion sociale, mais aussi de performance économique. L'acceptation d'objectifs sociaux ne peut en aucun cas être utilisée dans des intentions protectionnistes. Le but est de parvenir

*au progrès social partout et de veiller à ce qu'il soit réparti équitablement pour le bénéfice de tous,» a-t-il déclaré.*

Il a donné des exemples d'activités qui encouragent le travail décent, en mentionnant en particulier la liberté des syndicats et la promotion des négociations collectives; la lutte contre le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains; la lutte contre le travail des enfants; la protection des populations indigènes; la protection et l'intégration des travailleurs migrants; la promotion de la responsabilité sociale des entreprises; la protection sociale des personnes vulnérables.

*Pour de plus amples informations: le site web de la Commission,*

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/emplweb/news/news\\_fr.cfm?id=158](http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/news/news_fr.cfm?id=158)

*Source: Weekly Mailing de la Plateforme Sociale*

### L'année européenne de l'égalité des chances pour tous de 2007 reçoit le feu vert

Au tout début du mois de juin la Commission européenne a accueilli avec satisfaction la décision du Conseil et du Parlement de proclamer 2007 «*Année européenne de l'égalité des chances pour tous*». Celle-ci aura pour objectif de sensibiliser les européens à leur droit de ne pas faire l'objet de discriminations, de promouvoir l'égalité des chances dans des domaines tels que l'emploi et les soins de santé, et de montrer à quel point la diversité renforce l'Union européenne. Elle s'articulera autour de quatre thèmes: les droits, la représentation, la reconnaissance et le respect, et sera doté d'un budget total de 15 millions d'euros pour les douze mois d'activités.

Le budget alloué à l'Année européenne sera entre autres consacré à une campagne d'information à l'échelle de l'Union, à de nouvelles enquêtes Eurobaromètre sur la discrimination et les attitudes à l'égard de celle-ci, ainsi qu'à des centaines d'actions nationales comme des concours de rédaction dans les écoles sur le thème du respect et de la tolérance ou des prix décernés aux entreprises dispensant la formation la plus efficace sur la diversité. Un «*Sommet sur l'égalité*», le premier du genre, sera également organisé et réunira des ministres, des organismes s'occupant de l'égalité, des représentants de la société civile et des partenaires sociaux.

La plupart des activités seront coordonnées au niveau national pour s'assurer qu'elles sont organisées le plus près possible du citoyen. Les 7,6 millions d'euros affectés aux activités nationales, locales et régionales seront complétés par un cofinancement par des sources nationales privées et publiques.

*Pour de plus amples informations sur l'Année européenne 2007: le site web qui lui est consacré,*

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/equality2007/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/equality2007/index_fr.htm)

## **DG Santé et Protection des Consommateurs**

### Programme en matière de santé et de protection des consommateurs 2007-2013

Le 24 mai la Commission a adopté des propositions pour des programmes d'action en matière de santé et de protection des consommateurs pour 2007-2013, dans le cadre des perspectives financières:

- *Protection des consommateurs*: La proposition pour un Programme d'action communautaire en matière de protection des consommateurs a été adoptée avec un budget de 156,8 millions d'euros pour cette période. Le programme permet à l'Union Européenne de soutenir les organisations de consommateurs, de mettre en œuvre la législation communautaire sur les droits du consommateur, et de soutenir financièrement des projets menés dans les Etats membres qui contribuent à la réalisation de ces objectifs.
- *Santé Publique*: La proposition pour un Programme d'action communautaire en matière de santé publique a été adoptée avec un budget de 365,6 millions d'euros pour cette période de sept ans. La proposition s'attaque à des problématiques clés, telles que le vieillissement en bonne santé, les inégalités en matière de santé en Europe, les questions de santé liées au genre et la mobilité des patients. Le programme d'action permet à l'Union européenne de mettre en œuvre son objectif de «*protection et d'amélioration de la santé publique*» en soutenant financièrement des projets menés dans les Etats membres qui tente de répondre à ces questions.

Après adoption par la Commission la proposition sera envoyée au Parlement européen et au Conseil pour adoption selon la procédure de codécision.

Pour de plus amples informations: le site internet de la Commission, [http://ec.europa.eu/health/ph\\_overview/pgm2007\\_2013\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/health/ph_overview/pgm2007_2013_fr.htm)

Source: EC News, transmis par John Henderson (SME)

## X. PARLEMENT EUROPEEN

### Pétition en faveur d'un siège unique pour le Parlement européen

Une large coalition d'eurodéputés a lancé une pétition en faveur d'un siège unique pour le Parlement européen (PE). En raison d'une disposition du traité le travail actuel du PE est réparti entre trois villes: Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg. La plupart des critiques faites à l'encontre de l'arrangement actuel se basent sur les dépenses et les complications que cela entraîne pour le travail des députés.

L'objectif de cette pétition est de rassembler 1 million de signatures, comme cela est stipulé à l'article 47 du traité constitutionnel.

Pour accéder à la pétition en ligne: <http://www.oneseat.eu/>

Source: EMI Newsletter

## XI. COUR EUROPEENNE DE JUSTICE

### Jugement de la CEJ sur le droit au remboursement de traitements reçus à l'étranger

La Cour Européenne de Justice (CEJ) a jugé que les services de sécurité sociale nationaux doivent rembourser les traitements hospitaliers administrés dans un autre Etat membre si les patients ont attendu plus longtemps qu'il n'est médicalement acceptable.

La CEJ s'est prononcé sur le cas d'Yvonne Watt, une ressortissante britannique, qui avait besoin d'être opérée de la hanche. Ayant à attendre un an avant de pouvoir bénéficier de cette opération, Mme Watt avait demandé à bénéficier du régime E 112, qui est soumis à l'autorisation préalable du Primary Care Trust britannique. Sa demande fut rejetée au motif que le délai faisait partie intégrante des «objectifs du Plan pour la Sécurité Sociale du gouvernement britannique». En d'autres termes, le délai n'était pas considéré comme excessif.

Suite à la détérioration de son état de santé Mme Watt se rendit en France pour y subir une opération de pose d'une prothèse de hanche, et elle demanda à sa sécurité sociale nationale de lui rembourser les frais, ce qui lui fut refusé.

La Cour Européenne de Justice a jugé que les services de sécurité sociale nationaux doivent rembourser les traitements hospitaliers fournis dans un autre Etat membre si le patient a attendu plus longtemps qu'il n'est médicalement acceptable. Elle a également décidé que le temps d'attente ne doit pas excéder un délai considéré comme cliniquement acceptable, à la lumière de l'état de santé du patient, du cours de la maladie, de la nature du handicap, de même que du degré de la douleur. Par ailleurs, la définition du temps d'attente doit être flexible et il doit être possible de la réviser si la condition du patient se détériore.

De plus, la Cour a déclaré que le voyage d'un patient vers un autre Etat membre dans le but d'y recevoir un traitement tombe sous le champ de la liberté de prestation de services. Par conséquent le système d'autorisation préalable constitue un obstacle à la libre prestation de service. Mais la Cour a aussi considéré que ce système est tout à la fois raisonnable et nécessaire «en cas de raisons plus impérieuses», qui doivent être définies.

Pour accéder au jugement de la Cour (en anglais): [http://curia.eu.int/jurisp/cgi-bin/form.pl?lang=EN&Submit=Rechercher\\$docrequire=alldocs&numaff=C-372/04&datefs=&datefe=&nomusuel=&domaine=&mots=&resmax=100](http://curia.eu.int/jurisp/cgi-bin/form.pl?lang=EN&Submit=Rechercher$docrequire=alldocs&numaff=C-372/04&datefs=&datefe=&nomusuel=&domaine=&mots=&resmax=100)

Pour de plus amples informations: le site internet de la CEJ, <http://www.curia.eu.int>

Source: Bulletin de l'EPHA

## XII. NOUVELLES DIVERSES

### Travail de MindFreedom International sur les droits de l'homme en psychiatrie

Une coalition de plus de 100 groupes issus de 14 pays, voilà ce qu'est MindFreedom, créé en 1988 pour protester contre les violations des droits de l'homme dans le système de santé mentale, comme par exemple les restrictions, la thérapie par électrochocs non volontaires et la médication forcée. Les fondateurs et les membres se qualifient de survivants du système et leurs expériences prouvent que pour certains le «*traitement*» n'est pas un chemin vers la guérison mais plutôt une voie vers l'enfer.

Dernièrement ce groupe a fait campagne contre les implants médicamenteux qui sont insérés chirurgicalement sous la peau pour diffuser lentement un médicament antipsychotique, pendant des semaines ou des mois. C'est encore la bonne vieille thérapie par médication, et non un implant électronique, mais cette méthode retire tout contrôle au patient et donne tous pouvoirs aux médecins. Selon MindFreedom, c'est un pas de plus vers la suppression des droits de certains des membres les plus marginaux de la société, à savoir les malades mentaux. Et pour le directeur de MindFreedom, David Oaks, on verra de plus en plus de méthodes invasives et dures, comme les implants électroniques contrôlés par les médecins. A côté des bonnes implications des nouvelles découvertes de la science du cerveau, Oaks pense que de nombreux traitements durs sont basés sur ce qui reste encore une compréhension limitée du cerveau.

Oaks, qui a été diagnostiqué psychotique et forcé à prendre des médicaments dans les années 70, pense qu'un modèle plus holistique englobant le cerveau, le corps, l'esprit et l'environnement peut mener à de meilleurs résultats et même à la guérison complète des patients placés en psychiatrie.

Aux Etats-Unis, la discussion sur les aspects éthiques de la science du cerveau a été reléguée à des groupes comme MindFreedom et ne fait l'objet que de conférences professionnelles occasionnelles. Mais l'Europe entame un dialogue plus large. L'année passée, 126 citoyens de neuf pays différents ont été choisis pour participer à des conversations, «*Meeting of the Minds*», au cours desquelles ce sujet était analysé avec l'aide de chercheurs, de spécialistes de l'éthique, de parties prenantes et de décideurs politiques. Il s'agissait de la plus vaste consultation publique sur la science jamais organisée, le premier effort fourni à l'échelle européenne. Le panel, coordonné par la Fondation Roi Baudouin de Belgique, a présenté ses recommandations au Parlement européen en janvier 2006. Le panel a étudié les mauvaises utilisations possibles des innovations de la science du cerveau et a appelé à prendre des mesures contre les violations des droits.

*Pour de plus amples informations: le site web de MindFreedom International:*

<http://www.MindFreedom.org>

*Source: Utne Magazine*

#### Rapport du MDRI sur la violation des droits des enfants et des nouveau-nés handicapés en Roumanie

Le Mental Disability Rights International (MDRI) a trouvé des enfants handicapés cachés et moribonds, aux portes de la mort, dans des installations psychiatriques pour adultes en Roumanie. Le rapport publié le 10 mai, «*Souffrances cachées: Ségrégation et abus contre les enfants et les nouveau-nés handicapés en Roumanie*», décrit des adolescents qui ne pèsent pas plus de 27 livres. Certains enfants sont attachés avec des draps de lit, avec les bras et les jambes tordues, ce qui provoque une atrophie.

Le gouvernement roumain prétend que le placement des bébés en institutions ne se fait plus, mais le MDRI a trouvé des nouveau-nés placés dans une institution médicale qui manquait tellement de personnel que les bébés ne sortaient jamais de leur berceau. Ces enfants n'ont pas de papiers d'identité. Officiellement, ils n'existent pas.

Ces révélations choquantes arrivent au moment où la Roumanie, dans son effort pour devenir membre de l'Union, est mise sous pression pour réduire le nombre d'enfants mis en institution. Les officiels roumains ont reconnu auprès du MDRI qu'ils ignoraient combien d'enfants handicapés se trouvent dans les établissements pour adultes.

«*Nous demandons au gouvernement roumain et à l'UE de mettre un terme à ces abus,*» a déclaré Eric Rosenthal, directeur du MDRI.

*Pour de plus amples informations: le site internet de MDRI, [www.mdri.org](http://www.mdri.org).*

*Source: Communiqué de presse de MDRI*

«Intégration entre la médecine généraliste et les services en santé mentale en Italie: lignes directrices pour la mise en place de services de consultation et de liaison»

L'anxiété et les troubles dépressifs, définis globalement comme des troubles psychiatriques communs, touchent souvent la population et sont associés à de hauts degrés de détresse et de handicap. Le rôle crucial de la médecine généraliste dans la gestion de ces troubles reçoit de plus en plus d'attention de la part des services de santé et une étroite coopération entre les généralistes et les psychiatres est en cours dans de nombreux pays, surtout au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Dans ces pays, le généraliste a un rôle clé dans la gestion de la maladie mentale.

En Italie, la médecine généraliste est de droit pour tout le monde, mais, formellement, il n'existe pas de services de soins de santé primaire. Les généralistes travaillent individuellement, et non pas en groupe, et ils n'ont que peu de contacts avec leurs autres collègues car il n'y a pas de réseau fonctionnel.

Les soins en santé mentale sont fournis par les Centres communautaires de Santé Mentale (CCSM) regroupant des équipes pluridisciplinaires (psychiatres, psychologues, infirmières, assistants sociaux et thérapeutes du travail), qui prennent surtout soin des personnes souffrant de troubles graves et perdurables de la santé mentale.

Des programmes de collaboration entre les généralistes et la santé mentale ont été mis en place à la fin des années 90. Des initiatives spontanées de coopération et d'intégration entre la médecine généraliste et la psychiatrie ont été mises en place dans de nombreuses régions. Récemment, le gouvernement italien a commencé à encourager l'intégration entre les soins primaires et secondaires dans le cadre de la gestion de la santé mentale.

Ce document, préparé par M. Menchetti, I. Tarricone, B. Bortolotti et D. Berardi, de l'institut de la psychiatrie de l'université de Bologne (Italie), donne quelques lignes directrices pour la mise en place de services de consultation et de liaison dans le contexte où les généralistes travaillent seuls. Il présente aussi des données sur les activités de la période 1999-2004 et une évaluation critique de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.

Le document conclut qu'un service de consultation et de liaison comme celui qu'il suggère pourrait contribuer à une gestion efficace et pleinement intégrée des troubles psychiatriques communs, réduisant ainsi le recours aux services de santé mentale.

*Pour accéder directement au document (en anglais): le site internet de l'IJIC (International Journal of Integrated Care), <http://www.ijic.org>*

*Source: Rédaction de l'IJIC*

IDDC veut promouvoir la reconnaissance des personnes handicapées dans une nouvelle Convention internationale

L'International Disability & Development Consortium (IDDC) est un consortium de 19 organisations non gouvernementales internationales du secteur du handicap qui travaille sur les droits des personnes handicapées et sur leur inclusion dans la coopération au développement et qui est présent sur le terrain dans plus de 100 pays en Afrique, Asie et Amérique latine.

L'IDDC s'intéresse aux projets de l'Union européenne (UE) dans le domaine des droits de l'homme dans les pays tiers. Le «*Programme thématique sur la Promotion de la démocratie et des droits de l'homme partout dans le monde*» est un instrument qui a un impact pratique sur le terrain et sur la façon dont l'UE prend des décisions en matière de droits de l'homme. Les droits des personnes handicapées sont et doivent être inhérents à toutes les activités relatives aux droits de l'homme, y compris celles proposées par l'UE.

Dans la *European Initiative for Democracy and Human Rights* (EIDHR) et dans le document politique de soutien, «*Le rôle de l'UE dans la promotion des droits de l'homme et dans la démocratisation des pays tiers*», les personnes handicapées n'étaient pas reconnues explicitement comme étant l'un des groupes les plus vulnérables aux violations des droits de l'homme et à la négation des droits fondamentaux, ceci malgré les efforts du Parlement européen pour inclure une référence explicite à la nécessité de protéger les droits fondamentaux des personnes handicapées dans le programme EIDHR.

L'IDDC espère que ce nouveau programme thématique accordera plus d'attention au handicap et donnera lieu à des initiatives de surveillance et d'évaluation systématiques du statut des personnes handicapées dans les pays tiers.

Cet espoir arrive au moment où les Nations Unies sont en train de rédiger une *Convention internationale sur la Protection et la Promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées*, dont l'adoption est attendue pour la fin 2006. Cette convention internationale a été accueillie favorablement par la Commission européenne dans sa Communication de janvier 2003. La Commission européenne reconnaît elle-même, dans cette communication, les obstacles rencontrés par les personnes handicapées s'agissant de leurs droits fondamentaux et la nécessité de faire face sérieusement à ces obstacles.

Pour de plus amples informations: le Portail Europa,

[http://ec.europa.eu/comm/development/body/communications/thematic\\_programmes.htm](http://ec.europa.eu/comm/development/body/communications/thematic_programmes.htm),

ou visitez [www.light-for-the-world.org](http://www.light-for-the-world.org) and [www.iddc.org.uk](http://www.iddc.org.uk)

Source: Weekly Mailing du FEPH

### **XIII. SITES INTERNET**

#### Base de données en ligne pour évaluer la santé des prisonniers en Europe

Le Centre européen de surveillance des drogues et des dépendances aux drogues (CESDDD) et l'Organisation Mondiale de la Santé – Région Europe ont uni leurs forces pour mettre sur pied une base de données pour évaluer la santé des prisonniers en Europe.

La base de données doit servir, entre autres, à attirer l'attention sur la prévalence de l'abus de drogues dans le groupe cible.

La base de données complète ne sera disponible en ligne qu'en juillet 2006, mais la première étape du projet se concentre sur la prévalence des drogues et implique une base de données sur «*la collecte de données pour mettre en place un inventaire des politiques sociales et sanitaires, des mesures et des actions en direction des consommateurs de drogue en prison dans les pays récemment intégrés à l'Union européenne (UE)*». Les données ont été compilées par l'Institut scientifique de l'Association Allemande de Médecine, en coopération avec l'OMS et le CESDDD.

Le CESDDD a aussi fait un «*inventaire des politiques sociales et sanitaires, des mesures et des actions envers les consommateurs de drogue en prison*», cette fois dans les 15 «anciens» pays de l'UE.

Il s'agit de fournir des informations sur la démographie et la capacité des prisons, sur le statut juridique des prisonniers, sur l'influence et le profil du personnel. L'inventaire comprend aussi des données épidémiologiques sur la prévalence des maladies infectieuses (surtout le HIV SIDA, l'hépatite, la tuberculose et les Maladies Sexuellement Transmissibles) et donne des indicateurs sur la santé mentale.

Pour de plus amples informations: le site internet du CESDDD (en anglais),

<http://www.emcdda.europa.eu/index.cfm?fuseaction=public.Content&nNodeID=2721&sLang=ageISO=EN>

Source: Bulletin de l'EPHA

#### Le Bilan social de l'Union européenne en 2005

«*Le Bilan social de l'Union européenne en 2005*» propose une analyse des principaux événements marquants dans l'actualité politique européenne : le débat sur le modèle social européen, la réforme du pacte de stabilité et de croissance, la révision de la stratégie de Lisbonne, la nouvelle question de l'élargissement (Turquie, Croatie), l'accord in extremis sur les perspectives budgétaires 2007-2013. Sur le plan social, il s'attache à trois dossiers symptomatiques des évolutions en cours au niveau européen : l'initiative « Better Regulation » du président de la Commission, M. Barroso, l'évolution du dialogue social européen, la méthode ouverte de coordination appliquée aux pensions.

Pour télécharger la table des matières et l'introduction du document, ou pour en commander un exemplaire: le site internet de l'OSE (l'Observatoire Social Européen),

<http://www.ose.be/fr/default.htm>

Source: Bulletin infOSE

#### HSCNews International, numéro 29 (mai 2006)

*Health and Social Campaigners' News International* est un service mensuel unique de nouvelles en ligne dont le but est de donner aux membres du Réseau des Militants de la Santé et du Secteur Social des informations pratiques concernant les politiques et activités des

groupes de patients, des groupes de personnes handicapées, des groupes de consommateurs, des groupes de personnes âgées, des groupes de soignants et des groupes de familles du monde entier.

Le numéro du mai revient sur le mouvement des militants de la santé en 2006, la vision que les militants portent sur ce que seront les soins de santé en 2020, et les financements par l'industrie pharmaceutique.

Pour accéder au numéro 29 de *HSCNews International* (en anglais): le site web de Patient Views, <http://www.patient-view.com>

#### **XIV. PUBLICATIONS**

Actes de la conférence «Droits de l'homme - Handicap - Enfants : Vers des dispositions internationales pour les droits des personnes handicapées - Le cas particulier des enfants handicapés»

Un trop grand nombre de personnes handicapées, en particulier les enfants, continuent d'être isolées, stigmatisées et exclues de la société par le fait de vivre en institution. La Conférence «Droits de l'Homme – Handicap - Enfants: Vers des dispositions internationales pour les droits des personnes handicapées - Le cas particulier des enfants handicapés», organisée par le Conseil de l'Europe à Strasbourg (8-9 novembre 2004) sous la Présidence norvégienne, a examiné les instruments actuels du Conseil de l'Europe destinés à promouvoir et à protéger les droits des personnes handicapées. L'accent a été mis notamment sur le droit des enfants handicapés de grandir dans un cadre familial et dans la collectivité. L'événement, qui a rassemblé plus de 100 participants de 34 pays membres et observateurs du Conseil l'Europe, a clairement démontré que le renforcement des droits des enfants handicapés dans un cadre non discriminatoire «*du patient au citoyen*» est une question paneuropéenne. Le suivi concret de la conférence est assuré par un groupe ad hoc d'experts multidisciplinaire qui, dans le cadre du futur «*Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Promotion des Droits et de la Pleine Participation des Personnes Handicapées à la Société: Améliorer la Qualité de vie des Personnes Handicapées en Europe (2006-2015)*», élaborera des recommandations et des lignes directrices pour la désinstitutionalisation des enfants handicapés, fera la promotion de la politique de vie au sein de la collectivité et soutiendra les familles pour la prise en charge de leur enfant handicapé à domicile.

Pour de plus amples informations et pour commander directement (Prix: 30 €):

[http://book.coe.int/sysmodules/RBS\\_page/admin/redirect.php?id=36&lang=FR&produit\\_alias\\_d=2026](http://book.coe.int/sysmodules/RBS_page/admin/redirect.php?id=36&lang=FR&produit_alias_d=2026)

Rapport Annuel pour 2005 de la HALDE sur l'état des discriminations en France

La HALDE, la Haute Autorité française de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, vient de déposer son premier rapport annuel.

En un an (8 mars 2005 – 28 février 2006), 2365 cas ont été étudiés, réglés par la conciliation à l'amiable, transmis à la justice ou simplement rendus public, la publicité ayant valeur de réprobation. 40% des cas concernent des discriminations liées aux origines ethniques, 14% à la santé ou au handicap, 6% au sexe ou à l'âge. L'emploi se trouve au premier plan, mais l'accès au logement est aussi une source importante de discriminations. Pour l'instant, la HALDE n'entend pas punir, mais dresser un constat, informer, éduquer pour que les pratiques puissent évoluer. Elle a écrit aux 150 plus grosses entreprises opérant sur le territoire français, en leur proposant huit mesures concrètes qui vont des techniques de recrutement jusqu'aux méthodes pour la promotion et la généralisation de la formation.

Pour télécharger le rapport intégral: <http://www.halde.fr/rapport-annuel/2005/pdf/HALDE-rapport-annuel-2005.pdf>

Pour de plus amples informations: le site internet de la HALDE, <http://www.halde.fr>

Source: Bulletin d'EULogos

3<sup>ème</sup> édition de la revue semestrielle du droit européen à présent disponible

Le Réseau européen d'experts juridiques vient de publier sa 3<sup>ème</sup> revue semestrielle du droit européen traitant de l'évolution de la législation et de la politique antidiscriminatoire jusqu'en janvier 2006.

La revue se penche notamment sur la procédure des plaintes collectives déposées en vertu de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe, un mécanisme qui permet de combattre la discrimination. Elle examine également en quoi la directive relative à l'égalité raciale peut permettre de lutter efficacement contre la discrimination à l'égard des Roms. Un chapitre est également consacré aux tests de situation comme moyen de preuve.

Comme dans les éditions précédentes, des sections proposent une mise à jour sur les développements à l'échelon européen tandis que la section «*Nouvelles en provenance des États membres*» documente l'évolution à l'échelon national.

*Des exemplaires papier de la revue peuvent être demandés à [review@non-discrimination.net](mailto:review@non-discrimination.net).*

*La revue peut également être téléchargée en anglais, français et allemand.*

*Pour la version française:*

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/legnet/06lawrev3\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/legnet/06lawrev3_fr.pdf)

### Une nouvelle série de 12 rapports nationaux sur les droits des personnes atteintes de handicap mental

Ces 12 rapports de suivi ont été publiés et réalisés par l'EUMAP (EU Accession Monitoring Program), en collaboration avec l'Open Society Mental Health Initiative. Les rapports font le point sur l'accès à l'éducation et à l'emploi dans les pays suivants: Bulgarie, Croatie, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Slovénie et Royaume-Uni.

Les rapports EUMAP ont mis en lumière l'absence ou les limites à l'accès à l'emploi, ainsi qu'un manque d'objectifs pour les programmes d'emploi, qui ont pour conséquence la dépendance aux allocations étatiques (faibles) et au soutien familial, et une incapacité à vivre une vie indépendante. Dans certains pays un nombre significatif d'enfants ayant un handicap mental, particulièrement ceux vivant dans les régions rurales ou ceux qui ont des handicaps sévères, ne peut toujours pas avoir accès à l'éducation. Dans les pays visités les enfants atteints de handicap mental qui suivent des cours sont relégués dans des écoles spéciales.

*Tous les rapports ont été publiés en deux langues, l'anglais et la langue nationale.*

*Des fichiers PDF sont disponibles en ligne sur <http://www.eumap.org/topics/inteldis/reports>*

*Pour de plus amples informations: le site web de l'EUMAP, <http://www.eumap.org>*

## **XV. EVENEMENTS A VENIR**

### **10-13 juillet 2006**

#### **2ème édition du Forum Mondial des Droits de l'Homme, Nantes (France)**

Le 2ème Forum Mondial des Droits de l'Homme se tiendra à Nantes. L'ouverture officielle aura lieu le lundi 10 juillet, et elle sera suivie par trois journées de travail (du mardi 11 au Jeudi 13 juillet). Cette deuxième édition du forum de Nantes sera organisée par la Cité Internationale des Congrès de Nantes, sous la haute responsabilité et le soutien financier de la Métropole de Nantes, la zone urbaine de Nantes.

Trois sujets principaux seront abordés:

- 1 Discriminations et diversité dans un contexte mondial de diversité des cultures;
- 2 Globalisation économique et droits de l'homme;
- 3 Responsabilités et solidarités.

*Pour de plus amples informations: site web du forum, [http://www.forum-humanrights.org/index\\_e\\_2006.php](http://www.forum-humanrights.org/index_e_2006.php)*

### **NOUVEAU!! 12 juillet 2006**

#### **Conférence du Civil Society Contact Group, «Les ONG et l'UE: Améliorer le fonctionnement du dialogue civil»**

Les organisations non gouvernementales ont-elles échoué à faire monter les citoyens à bord du projet européen ? Doivent-ils faire partie du dialogue avec les institutions européennes ou de la contestation ? Que signifie réellement la «démocratie participative» dans l'Union européenne (UE) et comment peut-on relier «Bruxelles» aux personnes qui sont sur le terrain ?

Ces questions ont été en bonne place de l'agenda des dernières années et elles le seront encore plus dans les semaines à venir, alors que le débat autour de la Communication de la Commission européenne sur un Livre Blanc et l'Initiative sur la Transparence commence à s'enflammer.

La conférence servira d'espace commun pour discuter quelques uns de ces défis clés. A cette occasion, le Civil Society Contact Group présentera l'étude «*Dialogue Civil: améliorer son fonctionnement*», qui fait le bilan du dialogue et des consultations entre les ONG et les institutions européennes dans sept domaines politiques différents, aux niveaux européens et national.

L'objectif de la conférence est de faire se réunir des activistes issus d'ONG européennes et nationales, en leur donnant l'opportunité de discuter des résultats et recommandations majeurs de cette étude, en se basant sur leur expérience et sur les difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement. La participation sera ainsi à l'honneur, grâce à des ateliers interactifs mettant l'accent sur les aspects essentiels de l'étude: améliorer la façon qu'ont les institutions européennes de consulter, la transparence et la représentativité, et relier «Bruxelles» aux personnes qui sont sur le terrain.

*Pour vous inscrire: personne de contact, Raluca Petrescu, E-mail [assistant@act4europe.org](mailto:assistant@act4europe.org)*

*Pour de plus amples informations: le site web du Civil Society Contact Groupe,*

*<http://www.act4europe.org/code/en/hp.asp>*

### **13-14 juillet 2006**

#### **Séminaire international, «Travail à temps partiel et nouvelles formes d'emploi – Une façon de donner de l'emploi à plus de monde?», Milan (Italie)**

Le séminaire, organisé par le Centre européen de formation aux affaires sociales et à la santé publique (EIPA-CEFASS), sera divisé en trois sessions. La première session fournira une analyse de tous les aspects sociaux, économiques et légaux pertinents. Les praticiens donneront ensuite des exemples d'expériences nationales particulières. Le deuxième jour des perspectives pour le futur seront discutées. L'accent sera mis sur la question de savoir si les nouvelles tendances d'emploi ont le potentiel nécessaire pour accroître les taux d'emploi et donc la croissance économique.

*Pour de plus amples informations: personne de contact, Roger Hessel Tél. +39 02 67 100 600,*

*[r.hessel@eipa-it.com](mailto:r.hessel@eipa-it.com), ou visitez le site internet de l'EIPA, <http://www.eipa.nl>*

### **8 septembre 2006**

#### **1<sup>er</sup> Séminaire International sur l'Intervention postérieure au Suicide, Portoroz (Slovénie)**

Ce séminaire sera organisé en tant que première du 11<sup>ème</sup> Symposium Européen sur le Suicide et sur les Comportements Suicidaires, les 9-12 septembre.

Le programme offrira un état des lieux du secteur de post-intervention, incluant la recherche, la pratique, et des perspectives pour de futurs développements.

Des experts sélectionnés présenteront différents sujets, qui seront suivis par des discussions en groupe, permettant ainsi aux participants de s'engager pleinement dans la discussion et d'apporter leur expertise et leur expérience.

*Un formulaire d'inscription est disponible sur [www.esssb11-slo.org](http://www.esssb11-slo.org) et peut être envoyé par e-mail à [organising@esssb11-slo.org](mailto:organising@esssb11-slo.org)*

*Pour de plus amples informations : le site internet du séminaire, [www.esssb11-slo.org](http://www.esssb11-slo.org)*

### **18-24 septembre 2006**

#### **«Voile en tête 2006», entre Marseille, La Ciotat, les îles du Frioul, Martigues, les Calanques... (France)**

«Voile en tête» est une manifestation nautique de dimension européenne, organisée sous l'égide de «Sport en tête», l'Union Européenne des Activités Physiques et Sportives en Santé Mentale.

*Plus d'information sur [http://www.sportez-vous-bien.com/v06\\_intro.html](http://www.sportez-vous-bien.com/v06_intro.html)*

### **1<sup>er</sup> octobre 2006**

#### **Symposium européen "Améliorer la vie des jeunes qui ont des handicaps intellectuels dans les domaines de la santé, de l'inclusion sociale et du sport", en conjonction avec les Jeux Olympiques Européens Spéciaux pour les Jeunes (Rome, Italie)**

Un Symposium européen est mis en place dans le cadre des Jeux Olympiques Européens Spéciaux pour les Jeunes– Rome 2006, pour discuter et présenter les problèmes rencontrés

par les jeunes ayant des handicaps intellectuels dans les domaines de la santé, de l'inclusion sociale (en mettant l'accent sur l'éducation inclusive), du sport et de l'éducation physique.  
*Pour des informations sur le symposium, y compris sur l'inscription: personne de contact, Michel Deurinck, Tél. +32 2 538 80 68, E-mail [MDeurinck@specialolympics.org](mailto:MDeurinck@specialolympics.org), ou visitez le site internet des Jeux Olympiques Spéciaux, <http://www.specialolympicsevg.org/indexeyg.php>*

#### **NOUVEAU!! 4-7 octobre 2006**

##### **9<sup>ème</sup> Forum Européen de la santé, Gastein (Autriche)**

Le forum de Gastein de 2006, «Créer un meilleur avenir pour la santé en Europe», se tiendra sous le thème général de «La santé sans frontières». Les défis qui se posent à nous dans de nombreux domaines seront passés en revue et des propositions de solution seront développées lors de discussions avec les délégués.

En plus de l'approche traditionnelle qui est d'usage dans ces forums, et qui consiste en l'implication d'une grande variété de parties prenantes, un point d'honneur sera tout particulièrement mis à faire participer et à se mettre au service des citoyens européens.

Les participants à cet événement seront des conseillers et des décideurs politiques représentant les politiciens et les gouvernements européens, nationaux et régionaux; des représentants du secteur de l'industrie et des entreprises; des fournisseurs de services de soins en santé; des membres de la société civile; mais également des experts et des chercheurs du secteur des soins de santé et de la santé publique.

*Pour vous inscrire et obtenir de plus amples informations: le site web dédié au forum de la santé (en anglais et allemand), <http://www.ehfg.org/typo3/index.php?id=69&L=2>*

#### **5-7 octobre 2006**

##### **9<sup>ème</sup> Conférence sur les drogues et la prévention des infections en Prison, "Du principe d'équivalence à la pratique des soins: combler le fossé" (Ljubljana, Slovénie)**

La conférence de cette année offrira la possibilité d'un dialogue sur le développement et la mise en place effective de politiques et de services de prévention de la toxicomanie et de promotion de la santé pour ceux qui sont en contact avec le système judiciaire.

*Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Tél. +48 (0) 22 640 82 71, E-mail [info@endipp.net](mailto:info@endipp.net), ou visitez le site web de la conférence [http://endipp.net/index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=26&Itemid=55](http://endipp.net/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=26&Itemid=55)*

#### **11-13 octobre 2006**

##### **Quatrième Conférence mondiale sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux et comportementaux, «Développer la Résilience et la force au cours de la vie» Oslo (Norvège)**

L'objectif de la conférence est de soutenir les professionnels, les scientifiques, les défenseurs, les organisations d'usagers et les décideurs politiques, dans leur effort collectif pour promouvoir la santé mentale et prévenir les troubles mentaux dans leurs communautés et dans leurs pays. Une promotion et une prévention effectives en santé mentale exigent de mettre ensemble la bonne science, la bonne politique, la bonne pratique et l'expérience de l'apprentissage.

La conférence se propose d'incorporer des contributions de plusieurs disciplines, cultures et contextes. Son succès dépendra des présentations multidimensionnelles et des débats.

*Pour de plus amples informations: <http://www.worldconference2006.no/>*

#### **NOUVEAU!! 12-15 octobre 2006**

##### **19<sup>ème</sup> Congrès mondial de Réhabilitation Psychosociale de la WARP, Athènes (Grèce)**

La WARP (World Association for Psychosocial Rehabilitation) a été fondée à Lyon en 1986 par un groupe d'experts en santé mentale inspirés, qui faisait partie de la communauté internationale de réhabilitation psychosociale, et qui fut rapidement étendue. Aujourd'hui elle compte plus de 40 branches dans 40 pays. Les buts principaux de la WARP sont la promotion des services de réhabilitation et la formation des personnels en Afrique, Asie, Europe, Amérique et la région pacifique via des séminaires et des conférences régionaux, de même que l'amélioration de la qualité de vie des individus et des familles souffrant de troubles mentaux par delà le monde.

A Athènes sera célébré le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la WARP, dans un pays servant de paradigme s'agissant de la rapide transformation d'un système traditionnel de soins en santé mentale en un système moderne basé dans la communauté.

Le thème essentiel de cette conférence est le phénomène de la mondialisation et son impact sur la mise en œuvre de programmes de réhabilitation dans les différentes zones géopolitiques de la planète.

Pour de plus amples informations: le site internet du WARP,  
<http://www.wapr.2006athens.gr/en/>

### **NOUVEAU!! 18-20 octobre 2006**

#### **Colloque international CEES-ENA, Le droit des travailleurs handicapés en Europe: Quelle exemplarités pour les services publics?», Strasbourg (France)**

Le traité instituant l'Union européenne se donne pour principe dans son article 13 de combattre toute discrimination fondée, entre autres, sur le «handicap». Une résolution du Conseil du 15 juillet 2003 relative à la promotion de l'emploi et de l'intégration sociale des personnes handicapées invite les Etats membres et la Commission, dans le cadre de leurs compétences respectives, à prendre de nouvelles mesures concrètes pour promouvoir l'emploi et l'intégration sociale des personnes dites «handicapées».

Que prévoient les politiques de lutte contre les discriminations dans le secteur professionnel au niveau international et européen?

Comment les gouvernements et administrations publiques en Europe abordent-elles ces nouvelles obligations et quelles dispositions prévoient-elles?

Quelles expériences et bonnes pratiques recense-t-on dans les Etats membres de l'Union européenne?

Comment les institutions publiques peuvent-elles encourager l'ensemble de la société à mieux interagir avec tous ses citoyens?

Le colloque, organisé par le CEES-ENA (Centre des Etudes Européennes de Strasbourg – Ecole Nationale d'Administration), tentera de faire le point sur ces questions en invitant des experts nationaux et internationaux issus de la recherche et de la pratique administrative ainsi que de la société civile.

Il a pour objectifs l'information et l'échange de bonnes pratiques mais également la création de nouveaux réseaux inter-administratifs visant à harmoniser les efforts dans ce domaine et à réfléchir à une démarche ciblant les enjeux d'une société évoluant dans la diversité.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Agnès Bucaille-Euler, Tél +33 3 88 21 45 31, Fax +33 3 88 21 45 41, ou visitez le site internet du CEES, <http://www.cees-europe.fr/fr/formations/agenda.php#handicap>

### **18-21 octobre 2006**

#### **7<sup>ème</sup> Conférence européenne sur la Promotion de la Santé et l'Education à la Santé, «Mondialisation et Equité: Conséquences pour les Politiques et Pratiques de Promotion de la Santé» (Budapest, Hongrie)**

Cette conférence permettra d'examiner les différents aspects de la mondialisation et des inégalités dans le domaine de la santé. L'objectif de la conférence est d'offrir une plateforme pour l'analyse et la discussion des inégalités dans la santé au niveau mondial et communautaire aux acteurs clés de la promotion et de l'éducation à la santé en Europe. Pendant quatre jours les participants pourront échanger des informations sur la promotion de la santé et ses problèmes, la recherche continue, les preuves existantes et les expériences pratiques.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Tél. +36 1 311 66 87, E-mail [congress@motesz.hu](mailto:congress@motesz.hu), ou visitez le site web de la conférence [www.motesz.hu](http://www.motesz.hu)

### **19-20 octobre 2006**

#### **3<sup>ème</sup> Convention entre trois pays sur les soins en psychiatrie- «Wissen schafft Pflege – Pflege schafft Wissen: Psychiatrische Pflege als Praxis und Wissenschaft», 19.-20. octobre 2006, Vienne**

Le but de cette convention est de partager et de promouvoir les connaissances actuelles en matière de soins psychiatriques: contributions sur l'application de la théorie et de la recherche; sur les recherches en matière de problèmes de pratiques et d'interventions; sur les pratiques innovantes; autres contributions.

Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez envoyer des résumés de vos contributions et vous inscrire à cet événement.

Personne de contact: Nico Oud, [nico.oud@freeler.nl](mailto:nico.oud@freeler.nl), Tél +31 (0)20 409 0368

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence,

<http://www.oudconsultancy.nl/dreilander/index.html?1140446978484>

### **NOUVEAU!! 19-21 octobre 2006**

#### **19<sup>ème</sup> Conférence de la CEFEC, «L'économie sociale et l'emploi des personnes souffrant de troubles de santé mentale», Séville (Espagne)**

Chaque année la conférence de la CEFEC (Confédération des Firmes Sociales Européenne) est organisée par une ville européenne différente. Cette année elle est organisée par la ville de Séville, en coopération avec la FAISEM (Fondation Andalouse pour l'Intégration Sociale des Malades Mentaux). La conférence rassemble des employés (usagers des services de santé mentale), des membres, des professionnels et des responsables de la santé mentale, afin d'échanger leurs points de vue et leurs pratiques sur les questions d'ordre social, la promotion de la sensibilisation de la communauté, l'emploi de personnes ayant des problèmes psychosociaux, ainsi que sur l'organisation, la gestion et le financement des entreprises sociales et des coopératives sociales.

Son programme inclut le logement, les infrastructures de travail et de loisir, de même que les initiatives d'emploi: orientation et formation professionnelle, entreprises sociales et programmes d'emploi aidé.

Pour de plus amples informations: le site internet de la CEFEC, [www.cefec.org](http://www.cefec.org), et de la FAISEM, [www.faisem.es](http://www.faisem.es)

### **22-25 octobre 2006**

#### **23<sup>ème</sup> Conférence Internationale de l' ISQua, «Améliorer les soins de santé: l'enjeu du changement continu» (Londres, Royaume Uni)**

Sur le thème «Améliorer les soins de santé: l'enjeu du changement continu», ce programme multidisciplinaire sur la qualité des soins de santé sera très utile pour les décideurs politiques de la santé, les planificateurs, les professionnels, les prestataires, les patients et leurs représentants.

Questions seulement par e-mail: [isqua@isqua.org](mailto:isqua@isqua.org) , Tél +61 3 9417 6971, Fax +61 3 9417 6851

Pour de plus amples informations: site web de l'ISQua: [www.isqua.org](http://www.isqua.org)

### **NOUVEAU!! 18-21 novembre 2006**

#### **10<sup>ème</sup> Conférence SMES-EUROPA, «15 ans après...», Rome (Italie)**

Il y a 15 ans (1992), à Rome, fut organisée un 1<sup>er</sup> séminaire pour marquer le début du mouvement SMES.

A l'heure actuelle la discrimination et la stigmatisation, la marginalisation et la pauvreté touchent de plus en plus de personnes, l'exclusion la plus extrême fait de plus en plus de victimes...Pourquoi?

De 1992 à nos jours tous les efforts contre l'exclusion et la discrimination, afin de promouvoir la citoyenneté, n'ont pas produit les résultats escomptés. Pourquoi?

Le but de la conférence est:

1. De faire une évaluation rétrospective: «...quelle est la situation au bout de 15 ans?», qu'est-ce qui a été changé de manière positive ou négative?
2. Des perspectives et propositions pour le futur, des priorités absolues en matière de droits et d'accès à la santé et aux services sociaux pour les personnes sans abri.

Pour de plus amples informations sur la conférence: le site web de SMES-EUROPA, [http://www.smes-europa.org/10\\_CONFERENCE\\_smes\\_FR.htm](http://www.smes-europa.org/10_CONFERENCE_smes_FR.htm)

### **16 février 2007**

#### **Symposium européen de l'AEP et de l'USF «PSYCHIATRIE – PSYCHOLOGIE – PSYCHOTHERAPIE: Similarités et Différences», Vienne (Autriche)**

L'Association Européenne de Psychothérapie (AEP), en collaboration avec l'Université Sigmund Freud (USF) organise un Symposium européen sur le thème «PSYCHIATRIE – PSYCHOLOGIE – PSYCHOTHERAPIE: Similarités et Différences», à l'Université Sigmund Freud de Vienne.

L'AEP représente 128 organisations issues de 41 pays européens et plus de 120 000 psychothérapeutes. Basée sur la «Déclaration de Strasbourg sur la Psychothérapie de 1990», l'AEP prône le respect de standards élevés de formation et d'une approche scientifique pour une pratique libre et indépendante de la psychothérapie.

Pour s'inscrire à la conférence: envoyez un E-mail à [eap.headoffice@europsyche.org](mailto:eap.headoffice@europsyche.org)

Pour de plus amples informations: le site internet de l'EAP, <http://www.europsyche.org>

**31 mai- 2 juin 2007**

**Conférence 2007 de SME, «Pas de Santé sans Santé Mentale: du slogan à la réalité», Vienne (Autriche)**

La conférence de SME mettra l'accent sur les résultats du processus de consultation sur le Livre Vert de la Commission européenne «Améliorer la Santé Mentale de la Population» et sur la stratégie à venir pour les prochaines années.

Le thème central de la conférence sera les connections et la cohérence entre les politiques européennes et leur impact sur la santé mentale de la population.

Des exposés, des discussions, des tables rondes et ateliers seront l'occasion de partager les informations et d'approfondir les connaissances, mais également d'échanger les meilleures pratiques.

Les participants venus de tous les pays d'Europe seront encouragés à discuter des possibles stratégies de mise en œuvre de la santé mentale tout au long de la vie et à initier des coopérations entre différentes organisations et institutions travaillant sur les questions de santé mentale aux niveaux européen et national.

Le programme inclut une réception à l'Hôtel de Ville de Vienne, une exposition «Art Brut»...

Par ailleurs, l'Assemblée générale annuelle de SME aura lieu à la fin de la conférence.

Vous pouvez contribuer en envoyant vos idées pour les ateliers qui vous intéresseraient.

La conférence sera organisée par la Fédération Autrichienne de Santé Mentale – Pro Mente Austria, qui est une plateforme nationale d'organisations et un membre de SME.

Pour de plus amples informations, merci de contacter: [office@promente-wien.at](mailto:office@promente-wien.at) ou [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)



**Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?**

Merci d'envoyer cela à [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

SANTÉ MENTALE EUROPE s'engage dans:

La promotion de la santé mentale et la prévention de la détresse mentale  
La protection des droits des personnes souffrant de problèmes de santé mentale  
La suppression de la stigmatisation et de la discrimination  
L'assurance d'un partage équitable des ressources pour la santé mentale

Vous partagez notre vision ? Alors rejoignez SANTÉ MENTALE EUROPE dès à présent et vous renforcerez la voix de la santé mentale en Europe

Prénom:

\_\_\_\_\_

Nom de famille:

\_\_\_\_\_

Adresse:

\_\_\_\_\_

Ville:

\_\_\_\_\_

Pays:

\_\_\_\_\_

Tél.:

\_\_\_\_\_

Fax:

\_\_\_\_\_

E-mail:

\_\_\_\_\_

Organisation:

\_\_\_\_\_

Date:

\_\_\_\_\_

Numéro de compte:

\_\_\_\_\_

Coordonnées de la banque:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

A renvoyer à l'adresse suivante:

Mental Health Europe  
Santé Mentale Europe  
Boulevard Clovis 7, B – 1000 Bruxelles  
Fax: +32-2-280 16 04  
E-mail: info@mhe-sme